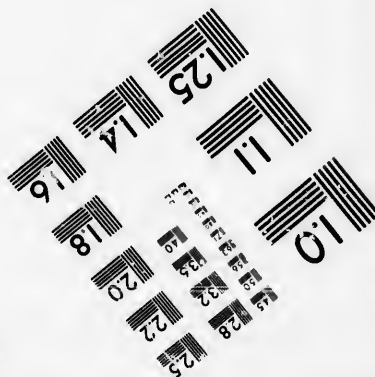
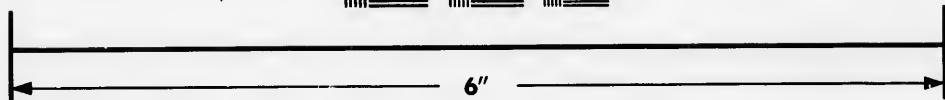
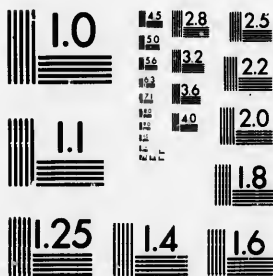


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14 128
15 132
16 136
17 22
18 20

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

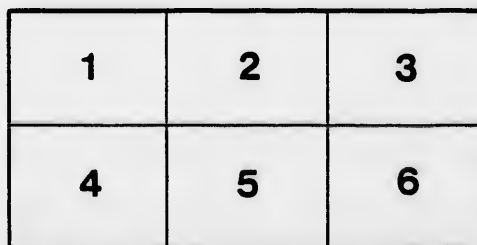
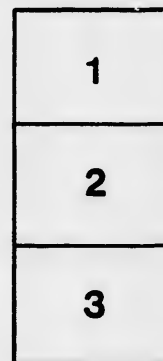
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

STE. ANNE-DES-PLAINES, LE 15 SEPTEMBRE 1861.

MONSIEUR,

Pour faciliter vos rapports, dans les secours mutuels que vous vous portez, dans toute espèce de concours, je donne aux Curés et Missionnaires la permission de faire confesser et prêcher, dans leurs dessertes respectives, tous les Prêtres approuvés, avec la faculté d'absoudre des cas réservés au Pape et à l'Evêque, et de rendre le droit au devoir conjugal, pendant un an, à dater du 1er Octobre prochain.

Les Prêtres approuvés pourront, en tout temps, confesser avec les pouvoirs ordinaires dans les paroisses de leur Archiprêtre, et y prêcher, lors même que ces paroisses se trouveraient à plus de trois lieues. Les Vicaires sont compris dans cette permission, qui est aussi pour un an, à dater du 1er Octobre prochain.

Par un Indult du 7 Juillet dernier, le St. Père a daigné dispenser le Clergé et les Fidèles de ce Diocèse de l'obligation de célébrer ou de faire célébrer les Messes qui ont pu, par le passé, être dites avec du vin falsifié, ou de restituer l'aumône correspondante. A l'avenir, nous y serions tenus strictement; et les marchands qui nous tromperaient, en nous vendant du vin de messe falsifié, y seraient obligés avant nous. C'est ce que je leur fais signifier, pour qu'ils ne risquent jamais de livrer à qui que ce soit, ou pour aucune raison, du vin de messe acheté, en France, dans des maisons différentes de celles que je vous ai déjà indiquées. S'il vous arrivait d'être trompé, dans un point si grave, veuillez bien m'en informer.

Je viens d'apprendre que Messieurs C. A. MARCHAND & CIE., de Montréal, ont fait venir du vin de messe de la *Maison Lacombe*, que je vous ai déjà recommandée; vous aurez en conséquence la liberté de vous adresser à ces Messieurs pour le vin de messe, comme aux autres marchands déjà nommés.

Vous recevrez, avec la présente, la liste des paroisses avec le montant de ce que chacune a donné pour le St. Père. Je me ferai un devoir de vous transmettre, chaque année, ce qui sera collecté, pour le même objet, tant que durera, pour le St. Siège, ce triste état de choses. Je vous engage donc de nouveau à faire, en Janvier prochain, une quête à l'église, pour ce noble objet, après que vous l'aurez recommandée à vos paroissiens, avec tout le zèle qui vous anime pour la prospérité de la Sainte Eglise Romaine, notre Mère. En attendant, je vais faire déposer aux pieds du St. Père une copie de cette liste, en le priant de vouloir bien nous bénir tous, avec notre peuple.

Je profite de l'occasion pour vous informer que l'*Ordo* du Diocèse sera mis en vente au commencement de Novembre prochain. Vous n'y trouverez aucun supplément, parce qu'il a été exclusivement rédigé pour notre usage particulier. Ce sera à la Cathédrale, comme à chaque paroisse, de régler d'avance les offices propres qu'il y faudra célébrer, dans le concours des fêtes titulaires, des anniversaires de dédicace ou consécration des Eglises ou Autels, des 40 Heures et autres offices particuliers. Ces *Ordo propres* devraient être faits de bonne heure, et exposés à la sacristie. Les rubriques générales, la Lettre Synodale, le Mandement des fêtes titulaires, le premier Supplément à la Lettre Synodale vous faciliteront le moyen de rédiger cet *Ordo* particulier: *Ut omnia secundum ordinem fiant.*

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et ob. serviteur,



IG. ÉV. DE MONTRÉAL.

OFFRANDE

Du Clergé, des Communautés Religieuses et des Fidèles du Diocèse de Montréal,
présentée, en 1861, à N. S. P. le Pape Pie IX.

	£	s.	d.
La ville de Montréal	2419	9	1½
St. Antoine de Longueuil	200	0	0
St. Louis de Terrebonne	117	0	0
Visitation du Sault-au-Récollet	115	7	0
Ste. Famille de Boucherville	109	15	1½
St. Clément de Beauharnais	104	7	2½
St. Jean (Dorchester)	80	0	0
L'Assomption	71	5	0
Ste. Anne de Varennes	63	7	1½
St. Martin	55	18	9
St. Vincent de Paul	53	0	0
St. Isidore	50	0	0
Ste. Thérèse de Blainville	49	3	9
St. Henry de Mascouche	48	13	4½
St. Jérôme	44	3	3½
St. Bruno	41	11	3
Ste. Martine	37	18	9
Un particulier de St. Joseph de la Rivière-des-Prairies	37	10	0
St. Cyprien	37	9	6
St. Joseph de Charably	36	8	1
Ste. Magdeleine de Rigaud	35	10	3
St. Enfant Jésus de la Pointe-aux-Trembles	34	7	0
Conversion de St. Paul	33	14	9
Nativité de Laprairie	33	5	0
Ste. Trinité de Contrecoeur	33	0	0
St. Polycarpe	32	15	0
St. François-Xavier de Verchères	32	2	9½
St. Michel de Vaudreuil	30	4	0
St. Charles de Lachenaie	30	0	6
Ste. Geneviève de Berthier	29	14	0
Ste. Marguerite de Blairfindie	29	7	6
St. Joseph de Huntingdon	28	15	0
L'Epiphanie	28	1	8
Ste. Scholastique	27	12	4½
St. Michel de la Pigeonnière	27	0	0
St. Urbain	26	15	0
St. Valentin	26	10	0
St. Joseph de Soulanges (Cèdres)	25	11	9
St. Louis de Gonzague	25	0	0
St. Rémi	25	0	0
Ste. Geneviève (Ile de Montréal)	25	0	0
St. Ignace du Côteau-du-Lac	25	0	0
Ste. Anne-des-Plaines	25	0	0
Ste. Joachim de la Pointe-Claire	24	11	6
St. Bernard de Lacolle	23	15	0
SS. Anges Gardiens de Lachine	22	17	1½
St. Anicet	22	12	6
St. Jacques de l'Achigan	20	0	0
St Roch	20	0	0

Transporté ci-contre.....£4575 10 0½

	£	s	d
Rapporté de ci-contre.....	4575	10	0½
St. Augustin	18	10	0
St. Hermas	18	7	0
Ste. Elizabeth.....	18	0	0
Ste. Marthe	17	16	6
St. Cuthbert.....	17	7	11
St. Laurent	16	10	0
St. Lin.....	16	4	8
Ste. Philomène.....	16	0	0
St. Charles de l'Industrie	15	13	4
St. Jean-Chrysostôme.....	15	2	6
Ste. Mélanie	15	1	0
St. Patrice de Rawdon	15	0	0
St. Patrice de Sherrington.....	15	0	0
Ste. Rose	15	0	0
St. Edouard.....	15	0	0
St. François d'Assise de la Longue-Pointe.....	14	18	2½
St. Eustache	14	12	6
St. Sauveur	14	10	0
St. Constant	14	0	0
St. Joachim de Châteauguay	13	17	6
St. Romain de Hemmingford.....	13	15	0
St. Thomas	13	10	0
St. Benoît	13	5	0
St. Philippe.....	13	4	8½
Ste. Anne du Bout-de-l'Isle.....	12	17	6
St. Janvier.....	12	11	4½
St. Joseph de Lanoraie.....	12	10	0
Visitation de l'Isle-du-Pads.....	12	10	0
St. Esprit.....	11	4	4½
St. Ambroise de Kildare.....	11	2	1½
Purification de Repentigny.....	10	16	6
St. Paul l'Ermite.....	10	0	0
St. Luc.....	10	0	0
Ste. Jeanne de Chantal de l'Isle Perrot.....	10	0	0
St. Colomban.....	10	0	0
St. Antoine de Lavaltrie.....	10	0	0
St. François de Sales.....	9	18	2½
St. Clet.....	9	0	0
Ste. Sophie.....	8	12	6
St. Alexis.....	8	3	1½
St. Placide	8	0	0
St. André.....	7	10	0
St. Sulpice.....	7	10	0
St. Gabriel de Brandon	7	5	0
St. François Xavier du Sault St. Louis.....	5	5	0
St. Barthélemi.....	5	0	0
Ste. Adèle	5	0	0
St. Norbert.....	4	8	3½
St. Antoine, Abbé.....	4	3	6
Ste. Julie.....	4	0	0
Patronage de St. Joseph.....	4	0	0
Annonciation du Lac des deux Montagnes.....	3	17	6
St. Régis	3	4	10½
Ste. Julienne.....	2	10	0
St. Théodore de Chertsey.....	0	16	10½

Total.....£5187 12 7½

Les Paroisses ci-dessous nommées n'ont pu, pour cette année, faire leur offrande comme les autres, mais il est à croire qu'elles répareront cela généreusement en 1862.

	£	s.	d.
B. Alphonse			
St. Caillixte			
St. Cécile			
St. Félix de Valois			
St. Jacques-le-Mineur			
St. Jean de Matha			
St. Liguori			
St. Patrice d'Hinchinbrooke			
St. Raphaël de l'Isle. Bizard			
St. Stanislas Kostka			
St. Timothée			
St. Joseph de la Rivière des Prairies			

P. S.—La Ciroulaire ci-contre était déjà imprimée lorsque je reçus, du Card. Barnabo, une lettre en date du 14 Août dernier, dans laquelle S. Emin. me donne l'information suivante, que je m'empresse de vous transmettre :

“ In Audientia diei 13 hujus mensis, SSmo. D. N. Pape exhibui Litteras cambiales quas misisti mihi pro summa librarum sterlingarum £4197 4s. 9d. in Diocesi ista collectarum, ut novum essent pietatis atque amoris Tui nec non Cleri ac Populi Tibi commissi in communem Patrem testimonium. Porro Sanctitas Sua gratissimo animo predictum munus accepit, atque Applicam. Benedictionem Tibi gregique Tuo toto animo impertivit.”

Je crois devoir ajouter ce qui suit aux pouvoirs mentionnés de l'autre part; et je veux qu'il soit bien entendu que toutes les facultés accordées par cette Lettre seront en force le jour de la Solennité de St. Michel, cette année, pour durer jusqu'au premier Octobre 1862.

“ Chaque Curé, ayant un Vicaire, pourra lui permettre d'aller aider ou remplacer les Curés de son voisinage, avec les pouvoirs de Vicaire, pour tout le temps qu'il y demeurera. Cette concession est faite principalement pour que les Paroisses ne restent point sans quelque Prêtre, en l'absence de leurs Pasteurs.”

✠ IG. EV. DE M.

St. Jérôme, le 17 Sept. 1861.

